

COMPTE RENDU DE LA CFHSCT COMMERCIALE JUIN 2013

La délégation CGT est intervenue sur la réforme du ferroviaire relevant que ce sont les mêmes recettes indigestes qui sont proposées : augmentation des péages, réduction d'investissements et plan d'économies drastique, polyvalence accrue par des évolutions métiers imposées, austérité salariale, la chanson est connue d'avance d'autant que le vécu des cheminots de la filière y ressemble déjà fortement !

Pourtant, le constat des choix effectués par le passé ce sont des dysfonctionnements majeurs avec par exemple la création de deux EPIC SNCF /RFF, l'échec de la politique de relance du FRET etc. La « voie du Service Public » portée lors de cette réunion n'a pas semblé toucher les participants des diverses activités, bientôt plus nombreux que les représentants des salariés autour de la table! Ceux-ci sont plus enclins à débattre sur des sujets de fond tels la qualité des tenues commerciales ou les choix de Smartphones! Pourtant, les choix du Gouvernement et de la Direction pourraient avoir des conséquences graves pour le quotidien des cheminots.

Si la délégation ne néglige aucune thématique dans le débat sur les conditions de travail, nous avons rappelé dans notre déclaration quelques sujets de fond :

- Sur le dossier reconnaissance de la pénibilité dans les métiers de la filière commerciale gares, les propositions sont maigres sur l'aspect diminution et closes sur l'aspect reconnaissance. Discrimination et manque de reconnaissance envers les agents de la filière.
- Sur les évolutions métiers, les positions dogmatiques des activités ont amené une rupture du dialogue social malgré les propositions des organisations syndicales. Pour résultat la polyvalence et le traditionnel chantage à l'emploi avec une dégradation des conditions de travail. Pire, la Direction instaure des pratiques au travers de l'écriture de référentiels qui actent des différences de formation, rémunération et déroulement de carrière selon que l'on appartienne à Proximités ou Voyages, cyniquement, on nous répond que la candidature à la mobilité vers le bon emploi côté Voyages sera favorisée. Les agents de vente des gares exclus du dispositif ou bien travaillant pour proximités vont apprécier l'humour!
- Sur la mise à disposition de nouveaux outils ou espaces de travail, peu d'écoute et une volonté d'adapter l'homme au travail en fonction de choix de distribution et de politique d'activité. Pour résultat des pathologies invalidantes qui se développent. L'attitude de l'agence de prévention et santé au travail qui passe son temps à accompagner ces projets néfastes n'améliore pas les conditions de travail des cheminots.
- Sur la souffrance au travail de l'encadrement, aucune prise en compte. Au contraire, la Direction n'hésite pas et du fait d'un abaissement du centre de gravité, expose ses cadres de proximité en leur faisant porter la responsabilité des réorganisations qui s'enchainent. Un mal-être au travail qui touche d'ailleurs tous les collèges.

- Sur l'embauche illégale de contractuels annexe C pour occuper des emplois relevant du dictionnaire des filières, les activités continuent de proposer leur marché de dupes. Sous prétexte de reconnaissance d'expérience professionnelle, ces jeunes embauchés sont honteusement floués. Pas de réponse et silence coupable des activités ! Pourtant, à terme se profilent pour ces agents un préjudice salarial, un manque de reconnaissance par rapport au poste occupé. Sur ce point, la délégation demande l'application de la réglementation et que ces agents soient replacés sur l'annexe A1 du RH254 et puissent ainsi bénéficier d'un réel déroulement de carrière.
- Sur la mise en place du Lean Management, nous constatons que la Direction joue la carte d'une méthode qui n'a jamais amené du bien pour les salariés et dont il est quasiment impossible d'assurer le caractère vertueux de son utilisation.
- Sur la réorganisation de la relation client à distance, ce point a fait l'objet de questions de toutes les organisations syndicales. L'état physique et psychique des agents devrait pourtant alerter la Direction et ne supportera pas l'attente d'un hypothétique retour d'expérience. La pétition commune des quatre OS représentatives, à l'initiative de la CGT est à faire signer massivement!
- Sur l'état de santé au travail des cheminots du périmètre, l'analyse des médecins est édifiante. Inquiétude concernant l'avenir des métiers, dysfonctionnements organisationnels ou de production, mal-être voire souffrance face aux agressions, pathologies pénalisantes physiquement etc. Les orientations nationales et dorénavant pluriannuelles ne sont pas à la hauteur des enjeux et la Direction n'a jamais voulu tenir compte des propositions des organisations syndicales sur l'organisation, la charge, l'environnement de travail ainsi que sur le management.
- Enfin, nous avons souligné l'avenir inquiétant des métiers de l'Exploitation face à la politique d'austérité et de maitrise des coûts qui fragilise le service public, laissant les cheminot(e)s face à la violence des usagers mécontents d'être des laissés-pourcompte de cette politique néfaste au développement de l'activité ferroviaire. Cette politique mettant les cheminot(e)s en danger notamment lorsque l'accueil embarquement se fait à moyens humains et financiers constants, ce qui dégrade les conditions de travail, et impacte la santé mentale et physique des cheminot(e)s. Les principes de prévention doivent être respectés, dans l'intérêt de tous, il en va de la responsabilité juridique de la SNCF.

Face à l'attitude de la Direction la plus belle des réponses a été la forte mobilisation des cheminots de la filière commerciale le 13 juin dernier au lendemain de cette CFHSCT.

Cette première étape est réussie dans le combat pour gagner de meilleures conditions de vie et de travail et un véritable Service Public répondant aux besoins exprimés de la collectivité.

Dès le 10 septembre au travers de la journée d'action interprofessionnelle sur les retraites et sur nos revendications lors du deuxième round de mobilisation à venir dans l'entreprise, par la lutte, nous imposerons la Voie du Service Public!

Montreuil, le 25 juillet 2013